

## Constat

Lors des entretiens que nous avons réalisés à l'occasion du "Rapport concernant l'élaboration et l'analyse des procédures de délivrance des cartes nationales d'identité électroniques" (*Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales*), il est apparu que la problématique concernant l'accueil des personnes handicapées est toujours d'actualité.

**Par méconnaissance, la personne valide se trouve souvent face à des situations difficiles et parfois déstabilisantes.**

Qu'en est-il d'une formation à cet accueil?

Par son savoir faire, **A Hauteur d'Homme** est à même d'organiser, avec des personnes handicapées, des "journées de formation" où les personnes handicapées elles-mêmes fortes de leur "adaptitude" à gérer leur situation de handicap deviennent "Educateurs - Formateurs".

Comment vaincre ses peurs lors d'un contact avec l'Autre?

« Alors ce sera merveilleux quand tu m'auras apprivoisé. » A. de Saint EXUPERY, *Le Petit Prince*.



**A HAUTEUR D'HOMME**  
Espace Inter Handicap Européen

Collectif associatif présidé  
par **Bernard FRAUTSCHI**

### Contacts :

**Aymery de Roquemaurel**  
Secrétaire Général A Hauteur d'Homme  
Tel : **06.07.65.32.19**  
Courriel: [aderoquemaurel@wanadoo.fr](mailto:aderoquemaurel@wanadoo.fr)

**Fabien COSSE**  
Tel **06.61.18.91.97**  
Courriel: [cossef@wanadoo.fr](mailto:cossef@wanadoo.fr)

**Cyrille Maud BARRIERE**  
Tel **06.81.00.01.56**  
Courriel: [cyrille.barriere@wanadoo.fr](mailto:cyrille.barriere@wanadoo.fr)

### A HAUTEUR D' HOMME

D62 " Lavalance", 110 rue Pasteur  
33200 BORDEAUX - CAUDERAN  
Tél. **05 56 08 88 71 & 05 56 42 26 35**  
Fax. **05 56 08 88 71**

Site : [www.ahauteurhomme.com](http://www.ahauteurhomme.com)  
Courriel : [ahauteurhomme@wanadoo.fr](mailto:ahauteurhomme@wanadoo.fr)

Association Loi de 1901  
Préfecture de la Gironde 29/10/2001  
Journal Officiel du 8 / 12 / 2001  
SIRET 441 772 449 00019  
Code APE 853 K

**Dépliant en A 4, format paysage  
à imprimer en recto/verso  
et à replier en 3 volets.**



*Sous le haut parrainage de la*  
Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées  
**Madame Marie-Anne MONTCHAMP**  
*pour le lancement du projet*

# FORMA.DIFF®

*Formation différente  
Formation à la différence*

**Formation  
des personnes valides  
à l'accueil  
des personnes handicapées**

→ *et avec le soutien de :*



Association Nationale Pour le Droit au Savoir  
et à l'insertion professionnelle des jeunes  
personnes handicapées

AFPM - ANSPEA - ANSPEA  
APAH - APE - FSEF - GHP  
UNAFAM - CNPSA

Collectif associatif présidé par **Paul BOULNIER**



*l'Année européenne des personnes handicapées*  
**Jean-Luc SIMON**

Président du Comité Français de coordination pour  
l' Année Européenne des Personnes Handicapées



**2004 GRANDE CAUSE NATIONALE**

## FORMA.DIFF<sup>®</sup>

### Pour qui ?

- ➔ **Pour les institutions et organismes publics et privés** ayant en charge un accueil du public et ayant sur le territoire national de multiples lieux d'accueil du grand public :
  - ❖ Organismes ou institutions publics
    - Ministères, Préfectures, Sous-Préfectures, Collectivités, Mairies, etc.
    - Toutes les structures décentralisées départementales et régionales : DDASS, DDAF, DDE, ANPE,
    - Enseignement: écoles, collèges, lycées etc.
  - ❖ Organismes ou sociétés privés :
    - Sociétés industrielles et commerciales
    - Société de transport de voyageurs : Aérien, Ferroviaire, Bus urbains et ruraux, ou Taxis en voiture aménagées ou non.
    - Centres commerciaux, Hyper, Super, Cafeteria, Fast-food...
    - Agences bancaires, etc. *non limitatif...*
- ➔ **Pour les personnes travaillant en zone d'accueil** du grand public ou des personnes handicapées.
- ➔ **et encore pour les:**
  - Responsables et collaborateurs du Service des Ressources Humaines.
  - Membres d'un même service (atelier) devant accueillir un travailleur handicapé.
  - Cadres gérant la décision d'accueil d'un travailleur handicapé.

## FORMA.DIFF<sup>®</sup>

### Pour quoi ?

#### Loin d'une discrimination positive, il s'agira simplement de :

- Initier les personnes valides à l'accueil des personnes handicapées.
- Faciliter le dialogue entre personnes valides et personnes handicapées y compris lors de conflits.
- Faire reconnaître que de la "déficience peu naître de l'efficience".
- Faire disparaître la (les) peur(s) et les appréhensions nées de la méconnaissance de l'Autre... créer la rencontre.
- Favoriser l'accès au travail des personnes handicapées.

### Comment ?

Organisation d'une journée de formation où 2 à 3 personnes handicapées représentatives, spécialement formées à cette dynamique de groupe, sont elles-mêmes, les acteurs de cette formation.

Création, dans un premier temps, de 7 puis de 10 postes de salariés handicapés.

### Les conditions ?

Dans un lieu à définir, réunion de 10 à 20 stagiaires maximum par session d'une journée, formant un groupe homogène d'une même catégorie professionnelle pour un travail sur des objectifs prédéfinis.

## FORMA.DIFF<sup>®</sup>

### Schéma d'une session de travail

#### Accueil

##### Découvrir le handicap

Événementiel de mise en écoute (La cécité)  
Les autres déficiences ou handicaps  
Les situations handicapantes  
Des déficiences naît une efficience

#### PAUSE

##### Les entraves dans la vie quotidienne, stratagèmes d'adaptation

Les différentes problématiques  
La ville : accessibilité, services...  
Vivre en zone rurale  
Les déplacements et les transports..

#### DEJEUNER

##### Handicap et Citoyenneté

La discrimination positive  
Les situations conflictuelles  
Regards sur les obligations de chacun

#### PAUSE

##### Mise en situation

##### L'entreprise:

Réflexions sur la place des travailleurs handicapés  
Repérages des freins à l'embauche...  
Accompagnement dans l'entreprise: parrainage, Tierce personne...  
Evolution de carrière ?

#### Conclusion:

Elaboration d'un Guide des bonnes conduites et du savoir accueillir

Pour le **président d'ADIA** comme pour les représentants de l'Agefiph: le **poids du regard et des préjugés pèsent encore beaucoup** sur les handicapés. " *Pour que l'insertion de salariés handicapés soit réussie, il faut que l'entreprise développe une véritable culture sur les questions de diversité, confirme Florence Lecam, responsable des ressources humaines chez SFR-Cegetel* et elle précise toutefois qu'une **formation interne des managers a été nécessaire** pour leur apprendre à accueillir leurs collègues handicapés et dépasser la gêne que certains d'entre eux pouvaient ressentir. " *Il faut démystifier cette question auprès du personnel, en le formant et en lui fixant des objectifs par équipe, par agence, etc.* indique le directeur d'ADIA ..." ➔ **Extrait Lettre NOVETHIC INFO N° 115 23/03/2004**